

GUIDE DE LECTURE DU DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

L'enquête publique présente le projet et les conditions de son intégration sur le territoire. Cette enquête porte sur le projet d'aménagement du pôle de la gare de Melun.

Elle doit permettre au plus grand nombre de personnes de faire connaître leurs observations. Elle apporte des informations utiles à l'appréciation de l'utilité publique du projet et permet au maître d'ouvrage de disposer d'une connaissance précise des attentes des citoyens.

Le dossier d'enquête publique est le document de référence de l'enquête publique. Il contient l'ensemble des caractéristiques du projet et des études ayant contribué à son élaboration. Il présente les informations techniques du projet, ses bénéfices et ses incidences sur l'environnement.

Ce guide a pour but de vous aider dans la prise de connaissance du dossier d'enquête publique du projet d'aménagement du pôle de la gare de Melun. Il est également consultable et téléchargeable sur www.aménagement-pole-melun.fr ou sur polegare-melun.enquetepublique.net.

MODALITES DE PARTICIPATION A L'ENQUETE PUBLIQUE : DU 1ER FEVRIER AU 2 MARS 2022, DONNEZ VOTRE AVIS !

COMMENT VOUS REPERER DANS LE DOSSIER ?

Le dossier d'enquête est composé des 11 pièces suivantes :

PIÈCE A : NOTICE EXPLICATIVE

Cette pièce présente le projet et ses objectifs, l'objet du Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et les principaux acronymes utilisés dans le Dossier.

PIÈCE B : OBJET DE L'ENQUETE, INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES

Cette pièce présente le cadre juridique et administratif dans lequel se déroule l'enquête publique : l'objet et les conditions de l'enquête, l'insertion du dossier dans la procédure administrative, ainsi que les textes régissant l'enquête. Elle présente également les acteurs, l'historique du projet, les différentes étapes réglementaires ainsi que le déroulement de l'enquête publique.

PIÈCE C : PLAN DE SITUATION

Le plan de situation donne une vision d'ensemble de l'implantation du projet. Il s'agit d'un plan du territoire figurant la zone d'étude. Plusieurs cartes permettent alors de localiser le projet sur le territoire, à différentes échelles.

PIÈCE D : PLAN GÉNÉRAL DES TRAVAUX

La présentation, de manière visuelle, de l'ensemble du projet permet de connaître la nature et la localisation des travaux prévus.

PIÈCE E : CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES LES PLUS IMPORTANTS

Cette pièce décrit les caractéristiques générales des ouvrages les plus importants prévus dans le cadre du projet.

PIÈCE F : APPRECIATION SOMMAIRE DES DEPENSES

Cette pièce présente une estimation des dépenses liées au projet. Cette appréciation doit permettre de s'assurer que les travaux, compte tenu de leur coût total, présente un caractère d'utilité publique.

PIÈCE G : ÉTUDE D'IMPACT

L'étude d'impact détaille l'état actuel du site et de l'environnement dans lequel le projet s'insère. Elle présente les impacts à prévoir pendant la phase de travaux puis lors de l'exploitation du pôle de la gare de Melun (notamment sur les milieux physiques, naturels, humains ; le patrimoine et le paysage). Elle expose ensuite l'ensemble des mesures prises pour éviter, réduire et compenser les impacts négatifs identifiés.

PIÈCE I : EVALUATION SOCIO-ECONOMIQUE

Cette pièce présente le contexte socio-économique et urbain du territoire, les estimations du coût du projet (investissement, exploitation et plan de financement), les prévisions concernant les bénéfices du projet dans le domaine des transports, sur le contexte socioéconomique et dans une perspective d'aménagement du territoire, ainsi que les prévisions de fréquentation.

PIÈCE J : MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MELUN

La mise en compatibilité d'un document d'urbanisme consiste à prendre en compte un projet de construction ou d'aménagement ayant un caractère d'utilité publique dans les pièces composant le document d'urbanisme..

PIÈCE K : ANNEXES (Volets 1 à 4)

Cette pièce regroupe l'ensemble des documents annexes émanant des précédentes étapes du projet : phases d'études et de concertation, délibération du Conseil d'Île-de-France Mobilités et avis des collectivités territoriale.

> Cette pièce étant volumineuse, elle a été décomposée en 4 volets sur le site-internet.

PIÈCE L : MEMOIRE EN REPONSE A L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

Cette pièce présente l'avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du pôle-gare de Melun et le mémoire en réponse du maître d'ouvrage.

VOUS DISEZ DE PEU DE TEMPS ?

Moins de 30 minutes, nous vous conseillons de consulter :

- **Note explicative** (Pièce A, chapitre 2) qui présente le contexte du projet et les choix opérés tout au long de son histoire.
- **Caractéristiques des ouvrages les plus importants** (Pièce E, chapitre 2) qui vous offrira une vision d'ensemble du projet.

Entre 30 minutes et 1 heure, nous vous conseillons la lecture de :

- **Note explicative** (Pièce A, chapitre 2) qui présente le contexte du projet et les choix opérés tout au long de son histoire.
- **Caractéristiques des ouvrages les plus importants** (Pièce E, chapitre 2) qui vous offrira une vision d'ensemble du projet.
- **Résumé non technique de l'étude d'impact environnemental** (Pièce G – chapitre 1) qui permet de prendre connaissance des différents impacts du projet sur l'environnement et le cadre de vie des riverains ainsi que des mesures envisagées afin d'éviter, réduire ou compenser ces impacts.